



**L'an deux mil vingt, le vendredi 10 juillet à 18h**, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

**Présents :** Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Pascal THEVENIAUD, Marie-Odile ANTIGNAC, Camille COMIN, Patrice COSTE Antoine FERNANDEZ, Guy MOUCHERAUD, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

**Absents excusés :** Anne BOUDES, Benoît BELTRA, Marcel LAUTIER, Pascal PATE.

**Procurations :**

Madame Anne BOUDES a donné procuration à Monsieur Ascencio FERNANDEZ  
Monsieur Benoît BELTRA a donné procuration à Madame Audrey PREGET

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

**Désignation d'un représentant pour Hérault Ingénierie :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que notre commune est adhérente à l'Agence Départementale d'Assistance Technique HERAULT INGENIERIE. Cette agence permet d'apporter aux territoires, et notamment aux petites communes, l'appui et l'expertise des services départementaux dans les domaines de la voirie, l'habitat et l'aménagement. Elle peut également assister et accompagner les communes dans des missions à caractère administratif, juridique ou financier.

En tant que membre, la commune dispose d'un siège au sein de l'assemblée générale, il convient donc de désigner un représentant de la commune et son suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil désigne :

Xavier VERGNES en qualité de titulaire

Guy MOUCHERAUD en qualité de suppléant

**Vote du budget primitif :**

Présenté par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, le Conseil Municipal fait l'examen des comptes des différentes sections :

Le total du budget primitif 2020 est de :

SECTION	RECETTES	DEPENSES
SECTION INVESTISSEMENT	592 974,18 €	592 974,18 €
SECTION FONCTIONNEMENT	978 454,19 €	978 454,19 €

Le budget est alors soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

La séance a été levée à 20h15

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Marie-Odile ANTIGNAC